

NERGECO

Société Anonyme au capital de 4 085 037 Euros
Siège social : 8 rue de l'Industrie, 43220 Dunières
RCS Le Puy en Velay 320 167 513

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES VOTE LORS DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2009

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

26 JUIN 2009

2) Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 10 juillet 2008, la société détient 51 473 actions propres, soit 6,70% du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la société

- 7 408 actions au titre du contrat de liquidité.
- 44 065 actions ont été affectées à la réserve de futurs plans d'option d'achat d'actions qui pourraient être décidés à l'avenir.

4) Objectifs du programme de rachat

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à procéder à des rachats d'actions de la société en vue :

- soit de les attribuer aux dirigeants, mandataires sociaux, membres du personnel ou de certains d'entre eux de la Société et/ou d'autres entités du Groupe NERGECO, soit dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, soit plus généralement dans le cadre de toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux dans le cadre des dispositions légales ;
- soit de couvrir l'exercice d'options de conversion, d'échange ou de tout autre mécanisme de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions ;
- soit d'animer le cours par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers;
- soit de l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- soit l'annulation de titres par voie de réduction de capital ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

En application de la loi, la part maximale que NERGECO est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 Juin 2009 est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 76 800 actions. Aussi, le montant du programme ne pourra

être supérieur au montant des réserves libres arrêtées dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 10 juillet 2009 (51 473 actions soit 6,70% du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 25 327 actions (3,30% du capital), soit un investissement théorique de 506.540 euros sur la base du prix maximum d'achat de 20 € figurant dans la 9ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

6) Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2009, soit jusqu'au 26 Décembre 2010.

7) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titre + en pourcentage) au début du précédent programme le 20 juin 2008	43 547	5,12 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0	0
Nombre de titres détenus au 10 juillet 2009	51 473	6,70 %
Valeur comptable du portefeuille au 10 juillet 2009	657.577,21 €	
Valeur de marché du portefeuille au 10 juillet 2009	496.714,45 €	

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achat	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	96 071 (1)	6 145 (2)	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			néant	néant	Néant	néant
Cours moyen de la transaction	12,35 €	11,02 €				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	néant	néant	Néant	néant
Montants	1.186.000,01 €	67 723,19 €				

(1) 9 466 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité

(2) 6 145 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité

**Le Président du conseil d'administration,
Bernard KRAEUTLER**

